prendre vingt à vingt-cinq bains tièdes, de dix minutes, avec 5 kilogr. de sel marin et une bouteille d'eaux-mères de Salies-de-Béarn ou un rouleau de sels des Salins du Midi : un tous les deux jours.

5. En été, séjour prolongé aux bords de la mer ; deux immersions par jour, de cinq à dix minutes ; ou saison à Salies-de-Béarn, Balaruc, Salins-de-Moutiers, Briscous...

Mal de Bright

Définition. — Maladie chronique caractérisée par la néphrite chronique (le plus souvent scléreuse), habituellement associée à de l'artériosclérose généralisée ou à de la sclérose multiple disséminée.

Eléments étiologiques. — Intoxications (alcool, tabac, plomb...), infections (banales ou spéciales), arthritisme, froid... (Voir : *Artériosclérose*).

Signes cliniques. — Pollakiurie, vertiges, crampes, doigt mort, éclat diastolique aortique, bruit de galop, hypertension artérielle, gros cœur, albuminurie, hypoazoturie, faible densité urinaire, œdème des paupières, affaiblissement de l'ouïe, polyurie, sensibilité au froid. — Œdèmes généralisés, anasarque, hématurie. — Céphalée, vomissements, myosis, exagération des réflexes tendineux, dyspnée, asystolie, diminution ou abolition de la vue, diarrhée, délire, convulsions épileptiformes, hypothermie, respiration de Cheyne Stokes.

Apprécier la perméabilité rénale en injectant sous la peau 0,05 centigr. de bleu de méthylène dans un centimètre cube d'eau ; préciser le moment où le bleu apparaît dans l'urine et la durée de l'élimination.

I. — Mal de Bright scléreux (sclérose rénale) avec œdèmes nuls ou fugaces et albuminurie légère ou intermittente.

1. Lait comme boisson exclusive aux repas, qui seront surtout composés de laitage, œufs, purées maigres, légumes verts cuits, fruits, viande bien cuite ; pas de charcuterie, de gibier, de viande faisandée, crue ou peu cuite, de fromage fait, etc.

Ni tabac, ni alcool.

2. Vingt jours par mois, une cuillerée à chaque repas de

Eau bouillie . . . . . 300 cent. cubes.
Iodure de sodium . . . . . 10 gram.

ou quatre à huit gouttes de teinture d'iode et un cachet de glycérophosphate (note de la p. 16).

3. Affusion froide, tous les matins, sur tout le corps, sauf la tête, suivie d'une friction sèche et d'une promenade;

Ou, s'il y a du rhumatisme, friction sèche *ut supra*, non précédée de l'affusion.

4. Tous les dix jours, pointes de feu légères et superficielles sur la région lombaire.

II. — Mal de Bright avec œdèmes persistants ou anasarque et albuminurie abondante et constante

1. Régime lacté absolu et exclusif: toutes les deux heures, jour et nuit sauf sommeil, prendre un bol de lait additionné de 0,50 centigr. de bicarbonate de soude. Aucun autre aliment, ni aucune autre boisson.

Si l'intolérance était trop grande, permettre en même temps quelques purées maigres et des œufs.

2. Vingt jours par mois, prendre tous les jours cinq pilules contenant chacune:

Tanin. . . . . 0,20 centigr.
Pour une pilule. — N° 100.

ou six cuillerées de

Eau bouillie . . . . . 300 cent. cubes.
Lactate de strontium pur . . . 20 gram.

3. Friction quotidienne sur les quatre membres

avec l'eau-de-vie de lavande ou la teinture de scille et de digitale.

4. Tous les huit jours, prendre, le soir au coucher, une pilule de 0,15 centigr. d'aloès.

5. De deux mois l'un, prendre, tous les deux jours, un bain de vapeur de dix minutes ou un grand bain chaud (37° ou 38°) de quinze à vingt minutes.

III. — Mal de Bright grave avec quelques phénomènes toxiques

1. Régime lacté comme pour II.

2. Appliquer des ventouses scarifiées sur les régions lombaires.

3. Avec chaque bol de lait (ou chaque purée si on a été obligé d'en concéder), prendre un cachet contenant:

Benzonaphtol . . . . . } āā 0,25 centigr.
Salol . . . . . }
Pour un cachet. — N° 40.

ou, quatre fois par jour, un cachet contenant :

Théobromine . . . . . 0,50 centigr.
Phosphate neutre de soude. . . . 0,25 —
Pour un cachet. — N° 40.

3 *bis*. En même temps, donner, par cuillerée à soupe, toutes les deux heures :

Chlorhydrate de pilocarpine. 0,01 à 0,02 centigr.
Eau bouillie sucrée. . . . . 120 cent. cubes.

4. Friction sèche sur tout le corps ; vie au plein air, sans marcher ni fatiguer; ou inhalations d'oxygène toutes les demi-heures : 10 litres dans les vingt-quatre heures.

Deux fois par semaine, donner une cuillerée d'eau-de-vie allemande avec une cuillerée de sirop de nerprun.

Si la diarrhée survivait à la journée de purgation, on éloignerait la prise suivante de purgatif.

IV. — Urémie déclarée, convulsive ou délirante

1. Pratiquer une saignée de 200 gram. à 500 gram. (ne pas craindre de renouveler deux jours après, s'il y a lieu).

2. Régime lacté absolu et exclusif.

3. Toutes les deux heures, donner une cuillerée de

Huile de ricin	āā 30 cent. cubes.
Huile d'amandes douces . . .	
Sirop de limons	60 —

jusqu'à large effet produit ;

Et, toutes les deux heures avec le lait, un des cachets 2 de III.

4. Une fois l'effet purgatif produit, remplacer la potion huileuse par celle-ci :

Bromure de potassium	4 gram.
Julep simple.	120 cent. cubes.

une cuillerée toutes les deux heures.

5. Inhalations d'oxygène comme pour III.

6. Matin et soir (ou plus souvent), faire une injection hypodermique avec :

Caféine.	āā 2 gram. 50
Benzoate de soude.	
Eau distillée bouillie .	Q. S. pour 10 cent. cubes. de solution

ou des injections de sérum artificiel (note de la p. 17).

V. — Mal de Bright unilatéral compensé

1. Régime comme pour I.

2. Douche froide quotidienne, de 20 secondes, suivie d'une friction sèche et d'une promenade ;

Ou douche chaude de cinq minutes, terminée par une douche froide de 20 secondes *ut supra*.

En hiver, remplacer cela par un bain de vapeur de dix minutes, tous les deux jours.

3. Vingt jours par mois, prendre à chaque repas une préparation arséniée de quinquina ou de kola (note de la p. 15) et un cachet de glycérophosphate (note de la p. 16).

4. Vie extérieure, au plein air. Pas de fatigue. Aucun excès.

5. Tous les dix jours, pointes de feu sur le rein malade.

6. En été, aller faire une cure dans un établissement spécial d'hydrothérapie ou une cure à Évian, Plombières ou Euzet.

VI. — Recommandations générales

Dans tous les cas précédents, il faut faire fréquemment l'analyse de l'urine : tous les mois pour I et V, tous les quinze jours pour II, tous les huit jours pour III, tous les jours pour IV.

Chaque fois, déterminer la quantité d'urine émise dans les vingt-quatre heures et doser, pour ce laps de temps, l'albumine, l'urée et l'ensemble des matériaux fixes.

Si on le peut, il est utile de déterminer aussi le coefficient urotoxique.

Méningite cérébrospinale

Définition et *éléments étiologiques.* — Localisation sur les méninges de la maladie causée par un microbe spécial (méningocoque de Weichselbaum) ou d'autres microbes (pneumocoque, staphylocoque, streptocoque, grippe...). Épidémie.

Signes cliniques. — Début brusque, ascension rapide de la température; céphalalgie intense, courbature générale; vomissements, constipation, ventre rétracté et dur; crampe de la nuque avec renversement de la tête en arrière; raie méningitique; signe de Kernig: impossibilité pour le malade de s'asseoir et de se maintenir assis sur son lit avec les membres inférieurs complètement étendus horizontalement (contractures de flexion); — agitation, délire; prostration, coma.

Ponction lombaire dans l'espace entre la 3e et la 4e vertèbres lombaires: 6 à 10 cent. cubes. — Examen du liquide céphalorachidien: trouble, purulent; examen cytologique après centrifugation: formule polynucléaire; culture des microbes pathogènes; examen cryoscopique; perméabilité méningée à l'iodure. (Voir le mot: *Pleurésie*).

1. Toutes les deux heures, jour et nuit sauf sommeil, prendre un bol de lait glacé s'il y a des vomissements.

2. Quatre à six fois par 24 heures, grand bain chaud (à 38° ou 39°) de cinq à dix minutes; compresses d'eau froide sur la tête pendant le bain.

Constamment sur la tête, préalablement rasée (ou à cheveux très courts), vessie de glace à simple affleurement sur le crâne.

3. Saignée-transfusion: ventouses scarifiées le long du rachis, sangsues derrière les oreilles ou à la nuque, saignée de 150 à 200 cent. cubes. — En même temps injecter, par quarts de litre, un litre de sérum artificiel, à 7 p. 1000.

4. Lavements d'eau bouillie (un litre) matin et soir; ou lavement avec 15 gram. sulfate de soude dans une infusion de 8 gram. de follicules de séné;

Ou 0,50 centigr. de calomel, le matin, dans du lait.

5. Suivant les symptômes, morphine et chloral, s'il y a de l'agitation, ou caféine en injections, s'il y a de la dépression et tendance au collapsus.

Méningite tuberculeuse

Définition. — Localisation sur les méninges de la maladie causée par le bacille de Koch.

Eléments étiologiques. — Hérédité, contagion; foyer antérieur de tuberculose (pulmonaire ou autre); surmenage cérébral; évolution (dentaire ou autre); traumatisme.

Signes cliniques. — Céphalalgie, changement de caractère, apathie, fatigue cérébrale rapide; strabisme, paralysies oculaires; vomissements, ralentissement du pouls, constipation; délire, cris dans le sommeil; alternatives d'excitation et de dépression, paralysies; rémissions; raie méningitique, respiration irrégulière.

Examen cytologique après ponction lombaire: formule lymphocitaire. (Voir le mot: *Méningite cérébrospinale*).

1. Eau bouillie . . . . . 300 cent. cubes.
Iodure de potassium. . . . 10 gram.

Deux cuillerées le premier jour, quatre le second, six le troisième, huit le quatrième, et continuer à huit par jour.

2. Tous les deux jours, donner, le matin, 0,50 centigr. de calomel, en deux paquets.

3. Appliquer un vésicatoire: d'abord à chaque jambe, puis à chaque bras, puis à la nuque.

Puis raser les cheveux et appliquer de l'huile de croton tiglium, étendue d'huile d'olives à égales parts, sur tout le cuir chevelu.

4. Nourrir avec du lait glacé et du champagne frappé.

Si c'est supporté, joindre des œufs, des purées avec du bouillon à la boule et des purées de viande crue.

5. S'il y a des signes d'hypertension céphalorachidienne et de compression: *ponction lombaire.*

Migraine

Définition. — Syndrome douloureux caractérisé par les *Signes cliniques* suivants: douleur plus ou moins étendue à une moitié de la tête, anorexie, vomissements: hémianopsie, scotome scintillant.... le tout par crises. Santé complète dans l'intervalle.

Eléments étiologiques. — Arthritisme (goutte, rhumatisme, maladies bradytrophiques, herpétisme...). Hérédité. Dyspepsie, sédentarité, surmenage cérébral.

Je ne vise ici que le traitement de la crise même. En dehors de la crise, il faut faire le traitement de la cause. (Voir les mots: *Anémie*, *Arthritisme*, *Dyspepsies*...).

Dès l'apparition de la moindre douleur (pourvu que ce ne soit pas dans les deux heures qui suivent un repas), prendre, toutes les demi-heures, un cachet contenant:

Bicarbonate de soude. . . . } āā 0,50 centigr.
Antipyrine . . . . . }

Pour un cachet. — N° 10.

en prendre chaque fois de deux à quatre;

Ou:

Antipyrine . . . . . 0,50 centigr.
Citrate de caféine. . . . . 0,10 —
Sulfate de spartéine. . . . . 0,02 —

Pour un cachet. — N° 10.

deux à quatre chaque fois;

Ou:

Phénacétine. . . . . 0,50 centigr. à 1 gram.

(en cachets) seul ou associé à 1 gram. de sulfonal.

Le soir, prendre une pilule contenant :

Extrait de belladone	āā 0,01 centigr.
Poudre de belladone	
Podophyllin.	

Pour une pilule. — N° 10.

ou, le lendemain matin, prendre une bouteille d'eau de Villacabras.

Myélite aiguë

Définition. — Maladie caractérisée par la localisation diffuse sur l'ensemble de la moelle des infections aiguës (non syphilitiques) ou des intoxications.

Pour les myélites aiguës systématisées, voir le mot : *Paralysie atrophique de l'enfance.*

Éléments étiologiques. — Maladies infectieuses, refroidissement, traumatismes. Lésions voisines (mal de Pott, cancer vertébral...). Névrites ascendantes.

Signes cliniques. — Frissons, fièvre, rachialgie ; paraplégie ; atrophie musculaire ; anesthésies, eschares ; paralysie des sphincters. — Marche ascendante des symptômes. — Douleur en collier, troubles pupillaires, dysphagie, troubles circulatoires et respiratoires, paraplégie cervicale, torticolis, contractures au cou.

1. Repos absolu au lit.

2. Application de ventouses scarifiées des deux côtés de la colonne vertébrale, au niveau de la région atteinte.

Plus tard, appliquer des vésicatoires ; plus tard encore, des pointes de feu (à renouveler tous les huit jours) ou des cautères à la pâte de Vienne.

3. Donner toutes les heures, dans du lait, un paquet contenant :

Calomel	0,05 centigr.
Sucre de lait	Q. S.

S'arrêter quand il y a une forte selle et recommencer le lendemain.

4. Application de courants continus (5 à 10 milliampères) : un pôle sur la colonne vertébrale, au niveau de

la région malade ; l'autre promené dans la sphère de distribution des nerfs émanés de cette région.

5. Aux heures où on ne donne pas le calomel, donner, toutes les heures, 0,05 centigr. d'ergot de seigle pulvérisé ou 0,10 centigr. de bromhydrate de quinine.

6. S'il y a des eschares, laver à l'eau bouillie boriquée (à 4 p. 100) et panser à la poudre d'iodoforme.

Myélite diffuse chronique

Définition. — Maladie chronique de la moelle, non systématisée à un appareil médullaire spécial.

Pour les myélites chroniques systématisées, voir les mots : *Ataxie locomotrice progressive*, *Atrophie musculaire progressive*.

Eléments étiologiques. — Les mêmes que pour la *myélite aiguë* (voir ce mot) et en plus : arthritisme, alcoolisme, syphilis, artériosclérose... ; surmenage génital.

Signes cliniques. — Les mêmes que pour la *myélite aiguë*, moins la fièvre et la rachialgie.

1. Appliquer, tous les huit jours, des pointes de feu le long de la colonne, au niveau de la lésion ; ou appliquer deux cautères, un de chaque côté de la colonne, au même niveau.

2. Vingt jours par mois, donner, à chaque repas, une cuillerée de

Eau bouillie.	300 cent. cubes.
Iodure de sodium.	5 à 10 gram.
Arséniate de soude	0,05 à 0,10 centigr.

et les dix autres jours de chaque mois, à chaque repas, une préparation de glycérophosphate (note de la p. 16) et une préparation arséniée de quinquina ou de kola (note de la p. 15).

3. Tous les huit jours, le soir au coucher, prendre une pilule de 0.15 centigr. d'aloès.

4. Tous les deux jours, appliquer des courants continus moyens (10 milliampères) le long de la colonne